



PLUS D'ARGENT pour la SÉCU !

PLUS D'ARGENT pour les hôpitaux !

Loi santé, Loi de financement de la Sécu :
**ne laissons pas la destruction de la santé
et de l'action sociale se poursuivre !**

Le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2017 (PLFSS 2017) est présenté au parlement jusqu'au 20 novembre 2016. Le compte n'y est pas et ce sont à nouveau des moyens qui vont être enlevés au financement de la Santé et de l'Action Sociale en France.

La logique d'austérité budgétaire se poursuit et ce sont les agents hospitaliers, les professionnels de santé et d'action sociale qui paient le prix fort de la dégradation des conditions de travail, des diminutions d'effectifs et de l'impossibilité de fournir des conditions normales de prise en charge aux patients et aux usagers.

Le gouvernement prévoit d'augmenter beaucoup plus l'enveloppe budgétaire des soins de ville libéraux que celle accordée à l'hôpital public.

Deux points d'augmentation de l'Objectif National de Dépenses de l'Assurance Maladie (ONDAM) ne sont pas suffisants pour maintenir l'augmentation naturelle des salaires (grades, échelons) et l'effectif actuel d'agents hospitaliers alors que l'activité croît.

Il faudrait un ONDAM à 5 % au moins pour rattraper le gel des salaires et absorber les embauches nécessaires au fonctionnement de nos établissements.

➔ **Des solutions simples existent pour financer immédiatement les hôpitaux sans toucher aux « grands équilibres » du budget de l'Etat :**

➔ **Suppression de la taxe sur les salaires (13,6 % du montant des salaires, comme pour les cliniques et les entreprises privées) ; les salaires représentent 66 % du budget des établissements publics de santé. Cela permettrait de créer 75 000 emplois dans les hôpitaux publics.**

➔ **Récupération de la TVA pour les investissements (comme pour les cliniques et toutes les entreprises privées), 20 % sur tous les investissements (taux de TVA). Cela permettrait une modernisation sans précédent des hôpitaux sans pour autant augmenter la dette de ceux-ci.**

➔ **Possibilité d'emprunter à taux zéro auprès de la Caisse des dépôts... Plus de frais bancaires et d'intérêts à rembourser. Cette mesure redonnerait de l'indépendance financière aux établissements qui dépendent de plus en plus des banques.**

➔ Nous demandons un plan d'urgence de sauvegarde des hôpitaux, l'effacement de la dette et un grand plan de sortie de tous les emprunts toxiques à coût zéro pour tous les hôpitaux concernés.

Faire croire à l'équilibre des comptes de la Sécu alors que le déficit est reporté sur les établissements relève du mensonge éhonté. Nous exigeons une vraie prise en compte des besoins de Santé et d'Action sociale de la population et les moyens afin de mener à bien nos missions de service public.

➔ **Nous demandons le retrait immédiat du projet de loi de la mesure visant à ponctionner 300 millions d'euros à l'ANFH**

(Art. 3 et 53 du PLFSS), ce qui portera grandement atteinte aux plans de formation et réduira considérablement les départs en promotion professionnelle. Cette mesure vise à faire financer par l'argent des personnels le trou de la Sécurité Sociale !

Des soins de qualité, de proximité, accessibles, sont un bien commun que nous devons protéger et développer. Nous faisons nôtres les paroles d'Ambroise Croizat (Membre du Conseil National de la Résistance) à la création de la Sécu en 1945 : « chacun cotise en fonction de ses moyens et en bénéficie en fonction de ses besoins ».

➔ **Chacun doit avoir accès aux soins partout sur le territoire, dans un service public de santé, sans sélection par l'argent et par le lieu de résidence.**

Ce sont ces exigences que nous porterons LE 8 NOVEMBRE 2016 par la grève et la manifestation partout en France pour dire qu'une autre politique de santé et d'action sociale est possible !

Fédération Santé et Action Sociale
Case 538 - 263 rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX
revendic@sante.cgt.fr - Tél. : 01 55 82 87 52